LA SAINTE-CÉCILE

A ROUBAIX

A la Grande Fanfare

La Grande Fanfare donnera ses auditions de Sainte-Cécile, le dimanche 1er décembre à la messe de midi en l'église Sainte-Elisabeth, et le dimanche 8 décembre à la messe de midi en l'église Saint-Martin, sous la direction de M. Jean Deruyter.

Elle interprétera le programme suivant: « Dans les steppes de l'Asie centrale », esquisse de A. Borodine; « Chanson indoue », de Rimsky-Korsakoff; « Au Pays basque », pastorale de P. Fernand; « Les Cathédrales ressuscitées », poème symphonique de Henry Ryder.

Le banquet aura lieu le dimanche 1er décembre, à 15 h., au siège, 63, rue de Lannoy. — L'audition du 8 décembre sera radiodiffusée.

Au Cercle artistique roubaisien

Le Cercle artistique roubaisien s'est réuni samedi 23 novembre pour fêter sa patronne sainte Cécile. Après le discours d'usage du président M. Jules Dubois, des fleurs furent remises aux dirigeants et un superbe cadeau fut offert à M. Robert Carette, directeur-fondateur du Cercle; MM. Laurence et Carette prirent ensuite la parole pour stimuler l'activité de la société et la soirée se termina dans la joie et les chants.

A l'Harmonie du Moulin

L'Harmonie du Moulin fêtera sa patronne sainte Cécile le dimanche 22 décembre. Elle se fera entendre en jour-là à la messe de 11 h. 30 en l'église Saint-Jean-Baptiste, sous la direction de son chef M. Emile Rousseau.

A WASQUEHAL

A l'Harmonie « La Jeune France »

Les musiciens de l'Harmonie « La Jeune France » célébreront la fête de Ste-Cécile dimanche 1er décembre. Réunion à midi chez M. Richard Deisere, rue de Marcq, pour visite aux membres honoraires. Le banquet traditionnel aura lieu dans la salle du siège, 8, rue Pasteur, à 14 h. Avant le banquet, les souhaits seront présentés à M. Henri Chanu, directeur-chef, ainsi qu'à M. Luppaert, vice-président.

A l'issue du banquet, à 20 h., la société donnera un bal de famille dans la salle des fêtes de la Mairie.

A WATTRELOS

A la « Cœcilia du Crétinier »

La société chorale « La Cœcilia du Crétinier » fêtera sa patronne sainte Cécile dimanche prochain, 1er décembre.

A cette occasion, elle donnera une audition en l'église Saint-Vincent de Paul au Crétinier au cours de la grand'messe de 10 h. 30 elle exécutera, sous la direction de M. Fernand Hochin, la messe à trois voix d'hommes de l'abbé Boyer. Les solos seront chantés par MM. Georges Lefebvre Edouard Vanherpe et Marcel Roose

A la suite de cette cérémonie, la société se rendra en corps chez son président M. Arthur Lepoutre pour lui offrir ses vœux.

Un grand banquet réunira ensuite les sociétaires et membres honoraires à 14 h., au siège de la société, Café Deroo, 1, rue du Crétinier.

A TOUFFLERS

A l'Harmonie municipale

L'Harmonie municipale de Tourffiers fêtera sa patronne sainte Cécile, le dimanche 1er décembre. Elle donnera son audition au cours de la messe de 11 h. et interprétera, sous la direction de M. Richard Clapolino, le programme suivant: « Ouverture de Don Juan », de Mozart, « Caprice », de Richard Clapolino; « Occident et Orient », grande marche de St-Saëns; « Le Brave », défilé avec tambours et clairons.

Le banquet traditionnel sera servi à 14 h au siège, Café Lagache-Picavet et sera suivi d'un bal de famille à 20 h.

A ASCQ

A l'Avenir musical

L'Harmonie l'Avenir musical était en fête dimanche dernier.

Elle a parcouru les différentes rues de la commune recueillant sur son passage un beau succès. Diverses aubades furent données sur le parcours.

La société se réunit ensuite au siège. La Commission était au complet avec MM. Georges Verdière, président actif; Warquet vice-président; Leclercq, chef; Daniele, chef de la clique, etc..

Une impeccable exécution du « Lotus Bleu » précéda les discours. Le benjamin de la société le jeune Delitte se fit l'interprète des musiciens pour présenter les vœux de Sainte-Cécile aux dirigeants de l'Avenir.

Des discours furent ensuite prononcés par MM. Georges Verdière, Wacquet et le clercq.

A SAILLY

A la Fanfare de Sailly

La Fanfare de Sailly donnera son audition de Ste-Cécile le dimanche 8 décembre au cours de la grand'messe de 10 h., sous la direction de M. Oscar Lepat. Elle interprétera le programme suivant: « Ouverture fantastique » (Govaert); « Domus-Auria », andante religieux de Delebecq; « Grande fantaisie sur le Chemineau », de X. Leroux « Bruxelles-Attractions », de Turine.

Après la messe, visite au cimetière aux tombes des sociétaires décédés et depôt d'une gerbe au regretté président.

A 14 h., dans la salle des fêtes chez M. Louis Piquet, aura lieu le banquet annuel.

A TOURCOING

A l'« Echo de la Frontière »

L'Echo de la Frontière donnera, à l'occasion de la Sainte-Cécile, des auditions aux dates suivantes: dimanche 15 décembre, première exécution à 10 h., en l'église de la Marlière; à 14 h., banquet au siège. Dimanche 22 décembre, deuxième exécution à 11 h. 30, en l'église Saint-Joseph (Croix-Rouge).

A la Fanfare « Les Intimes »

La Fanfare « Les Intimes », fêtera, dimanche prochain, la Sainte-Cécile. Elle exécutera à la messe de 11 h. 30, en l'église Saint-Jacques, sous la direction de son chef M. Charles Behiels, le programme ci-après: « Zampa », ouverture (D. Auber); « Marche de fiançailles » (G. Parès); « Le Maréchal Canrobert », (P. Gadenne), solistes: MM. Jules Delbecque, saxophone-soprano et Fernand Bernard, saxophone-alto. Après l'exécution de ce programme de choix très apprécié, la société se rendra à son siège pour le banquet traditionnel.

A MOUVAUX

A la Chorale du Sacré-Cœur

Dimanche prochain 1er décembre, aura lieu le banquet annuel de Sainte-Cécile de la chorale du Sacré-Cœur à Mouvaux.

Le repas sera servi à 13 h., en la salle du Cercle, sous la présidence de M. l'abbé Bernard, curé de la paroisse et de M. Henri Motte-Pilipo, président d'honneur.

La chorale donnera son audition de Sainte-Cécile le dimanche 8 décembre à 9 h. 30, en l'église paroissiale.

Sous la direction de son chef M. Jules Gérard elle interprétera la messe à trois voix d'hommes « Te Joseph celebrent » de Georges Renard avec accompagnement d'un groupe symphonique.

La répétition générale en vue de cette audition aura lieu le mercredi 4 décembre à 20 h., au local habituel.

A MARCQ-EN-BARŒUL

A l'Harmonie « Les Amis réunis »

Dimanche prochain, 1er décembre, l'Harmonie « Les Amis Réunis » du Pont de Marcq fêtera sa patronne sainte Cécile.

Elle donnera une audition en l'église N.-D. des Victoires pendant la messe de 11 h. 30, où elle exécutera une fantaisie sur « La Reine de Saba », de Gounod; « La Voix des Cloches », rêverie de Lutgini.

A l'issue de la messe, les sociétaires se rassembleront au siège pour présenter leurs souhaits de fête au vice-président, M. Achille Tahon et ils iront ensuite donner une aubade à M. Jean Delecourt, vice-président d'honneur et à M. G. Mullier, président actif.

A 14 h. 30, le banquet réunira dans la salle des fêtes du « Café du Globe » les membres bienfaiteurs, amis et musiciens sous la présidence de M. Albert Baptiste, maire, conseiller général du Nord.

La fête se terminera par une sauterie de famille.

A HALLUIN

Chez les « Cécilienne »

La chorale de jeunes filles, « Les Cécilienne », section de la Maîtrise de Saint-Hilaire a fêté sa patronne hier mardi, en un goûter amical qui a été servi dans l'après-midi au couvent de la Bergère, rue Gustave-Desmettre.

Cette petite fête qui fut marquée au coin de la gaîté et de la cordialité était présidée par M. l'abbé Marchand, directeur et Mlle Marlette Desquemarck, présidente.

A BONDUES

A la « Cécilienne »

La chorale « La Cécilienne », de Bondues donnera son audition annuelle en l'honneur de sa patronne le dimanche 8 décembre prochain, au cours de la grand'messe, célébrée à 10 h.

Sous l'habile direction de son jeune chef, M. Alfred Flament, elle interprétera la messe à trois voix, du R.P. Garin.

Le même jour, à 17 h. très précises, le banquet traditionnel sera servi dans la salle des fêtes de la Maison de la Sainte-Famille, rue René-d'Hespel. Ce banquet sera accompagné d'une partie récréative.

Coupez la fièvre en douze heures

Quelle que soit l'origine de votre fièvre: grippe, scarlatine, rougeole, variole, paludisme, typhoïde même, vous pouvez la couper net en douze heures et faire avorter la maladie en buvant simplement quelques verres de Boisson Blanche de l'Abbé Magnat. Cette boisson antimicrobienne et dépurative nettoie votre sang des germes infectieux. C'est le moyen radical, des milliers de fois éprouvé, de couper court à une grippe et à toute maladie infectieuse. On trouve la Boisson Blanche de l'Abbé Magnat dans toutes les pharmacies. Le flacon pour faire 1 litre 7 fr. 95, le triple flacon (pour 3 litres), 19 fr. 80. 41663d

En retenue !

Ce n'est pas si bête.

La police municipale de Brême vient d'organiser un cours municipal qui sont obligés de suivre les chauffeurs et les piétons qui ont enfreint les lois de la circulation.

Un agnt enseigne à ces chauffeurs, mis en retenue, leurs différents devoirs. Les élèves ne sont relâchés que lorsqu'ils répondent convenablement aux questions posées.

Voilà peut-être un système que l'on pourrait aussi bien employer en France. N'est-il pas préférable, plus utile, en tous cas, que la simple amende ?

BELGIQUE

La Chambre approuve l'attitude du Gouvernement devant le conflit italo - éthiopien

La séance est ouverte à 14 heures sous la présidence de M. Poncelet.

La Chambre entame la discussion de la révision de son règlement. M. Heyman approuve les décisions prises.

Un incident

A ce moment, du haut de la tribune du public s'échappe un long serpentin aux couleurs italiennes et belges, tandis qu'un manifestant s'écrie: « Vive l'Italie ».

Les huissiers se précipitent sur lui, l'expulsent de la tribune et le conduisent à la questure où il est interrogé. C'est un Belge nommé Vigneron, âgé d'une soixantaine d'années et cordonnier. Il déclare avoir voulu non pas outrager le Parlement, mais manifester sa sympathie pour l'Italie, rappelant qu'il se trouvait à Rome pendant la guerre et qu'il a assisté au départ des troupes italiennes qui gagnaient le front aux cris de « Vive la Belgique ». Ce souvenir lui est resté dans la mémoire, il en a gardé une profonde sympathie pour l'Italie et c'est ce qui a motivé son geste.

Après s'être vu gresser un procès-verbal, M. Vigneron a été remis en liberté.

Reprise du débat

M. Maistriau, libéral, demande aux députés flamands, par courtoisie pour les Wallons, de ne point persister dans leur décision de n'employer que le flamand dans les débats parlementaires. Persévérer dans cette attitude, serait créer une véritable atmosphère de séparation.

Les Flamands protestent, tandis que les Wallons applaudissent.

M. Vindevogel déclare que les députés flamands sont libres de parler leur langue. M. Borginon appuie M. Vindevogel.

La confiance est votée

Le débat est interrompu pour l'appel nominal sur l'ordre du jour proposé par MM. Max, Fischer et Carton de Wiart, approuvant le Gouvernement après les déclarations qu'il a faites sur le conflit italo-éthiopien.

L'appel nominal donne: Pour la confiance, 128 voix, contre 5 et 22 abstentions.

Ont voté contre, MM. Haustrate, Michaux et Binsot, catholiques et MM. Jennissen et Baelde, libéraux.

La discussion du règlement continue On entend différents orateurs, notamment MM. Carton de Wiart, Brunet, Jacquemot, Fieullien et Coelst qui font certaines remarques au sujet de la procédure à employer dans les commissions.

La suite de la discussion est remise à demain. La séance est levée à 17 h. 15

LES RELATIONS ÉCONOMIQUES FRANCO-BELGES

Ce mardi, au ministère du Commerce de France ont repris les négociations économiques franco-belgo-luxembourgeoises. C'est le baron de Traux de Wardin, ministre plénipotentiaire, qui est à la tête de la délégation belge

M. PAUL SOLVAY EST RETROUVÉ TUÉ AU COURS D'UNE PARTIE DE CHASSE A RORHERATH (MALMEDY)

M. Paul Solvay, fils aîné de M. Edmond Solvay, le grand industriel bruxellois, avait invité plusieurs amis à chasser dans son domaine de Rorherath, aux environs de Malmédy.

Les chasseurs s'étaient égaillés par petits groupes et devaient se retrouver à un endroit convenu, vers midi.

Tous furent fidèles au rendez-vous, sauf M. Solvay. Après une attente assez longue on s'inquiéta et l'on partit à sa recherche

Vers 3 heures, un garde-forestier le découvrit inanimé au pied d'un talus. Un médecin, mandé d'urgence, ne put que constater le décès.

Les circonstances de la mort n'ont pas encore été précisées.

Le corps de M. Paul Solvay fut immédiatement transporté à Bruxelles en auto

UN CADAVRE D'ENFANT EST REJETÉ PAR LA MER A WENDUYNE

La mer a rejeté à Wenduyne le cadavre d'un garçonnet paraissant âgé de 12 à 14 ans.

Le corps n'a pas encore été identifié. L'enfant est très bien habillé, il porte un costume kaki, une cravate rayée blanc, rouge et bleu une chemise bleue des gants blancs dont les doigts ont été rongés par l'eau salée. On a trouvé dans ses poches deux ficelles à colle.

Concerts et Spectacles

Le « Journal de Roubaix » ne garantit pas la moralité des spectacles qui sont annoncés dans ses colonnes à titre d'information.

WATTRELOS

Grand gala au « Pax »

Ce soir mercredi, à 19 h. 45, la sensationnelle opérette de J. Ernst, « Le Cœur et les Ailes ». Du chant, du rire, de la danse, de l'émotion ! Prix des places de 3 à 8 fr. Location au Ciné. Tél. 225.97. 74d

TOURCOING

Théâtre municipal

Samedi prochain, création de l'opérette moderne: Kadubec. Un énorme succès de rire.

Dimanche 1er décembre, en matinée, Werther, avec le concours de Mmes Rhéna Dix, du Théâtre royal de Gand; Dietz, de l'Opéra-Comique; MM. Altéry, Jeantet et Seellier, de l'Opéra-Comique.

En soirée: Les 28 Jours de Clairette, avec le concours de Mlle de Risoud. M. Jean Gino et toute la troupe.

Le concert de la Fédération des Amicales

Samedi s'est déroulé, au square Pierre-Leman, dans la salle coquettement aménagée, le concert gratuit organisé par la Fédération des Amicales, avec la collaboration de l'Amicale du Blanc-Seau.

Le programme très varié et attrayant obtint un grand succès; les artistes, MM Laurenciaux, Filly-Co, D'Allart, J. Lavens, furent chaleureusement applaudis et bissés. M. Louis Liagre s'acquitte de la délicate fonction de pianiste accompagnateur avec son talent habituel.

A l'entr'acte, M. Lasseron remercia l'auditoire.

Le jovial jazz « Les Jeunes de l'Harmonie des Amicales », dirigé par M. Marcel Desmettre, se charges, avec entrain et gaieté, de dérider les plus moroses.

« Zoé » au Gymnase

Dimanche prochain, les sociétés de gymnastique: « La Jeunesse de la Croix-Rouge » et la section d'éducation physique « Les Sévignettes » offriront, salle du Gymnase, place Gustave-Doré, la comédie musicale en 3 actes: « Zoé », de Simona avec Line Dariel et toute sa troupe. Musique des meilleurs compositeurs modernes

Le spectacle, accompagné par le « Little Jazz », est mi-catoisant. La location continue 71, rue Saint-Jacques. Le concert sera suivi d'un bal de famille.

LILLE

LE REXY. Permanent à 14 heures Cette semaine « Un oiseau rare » 204

HIPPODROME-THÉATRE
TROUPE DE GAND
DIMANCHE 1er DÉCEMBRE à 14 h. 30
Le brillant ténor LUGO dans
LA VIE DE BOHÊME
de PUCCINI
Mmes DELMARCELLE - FARRERE
MM. BASTIN - COUSSART
En lever de rideau :
LE VIOLONEUX
d'OFFENBACH
Locat. chez JUBÉ, 16, rue de la Gare

ACTUALITÉS
CINÉMA PERMANENT
LILLE près de la GARE

Le Grand Almanach du "Journal de Roubaix"
Prix : 2 francs.

Petite Correspondance

— Robert-Edouard. — 13 km 500. — R. D. D. 24. — Il vaut faire plomber votre machine à la douane française et vous munir d'une carte d'identité timbrée à 12 fr., et d'une carte d'association de tourisme agréée, telle que le Nord-Touriste. — Un ignorant 13. — En chemin de fer, le voyage aller et retour coûte 39 fr. 75 Vous pouvez partir le matin par le « Dijonnais », départ 7 h. 44, et vous pouvez revenir le soir par le train quittant Péronne à 21 h. 05. — W. W. 13. — 1o Vous pouvez assigner en paiement du loyer et muni du jugement faire saisie-arrêt sur le salaire; 2o Au Café Pandore, rue Pauvrée; 3o Il peut demander la révision du prix du loyer; 4o Il faut vous présenter devant le Juge de paix du domicile de l'adoptant ou devant un notaire pour rédiger et signer l'acte d'adoption qui sera soumis à l'homologation du Tribunal civil. — R. L. H. — 1o Il a droit de demander la révision du prix mais il n'y a pas de taux légal de réduction pour les loyers commerciaux; 2o Vous n'avez pas le droit d'avoir deux livrets l'un à la Caisse d'épargne de votre ville et l'autre à la Caisse d'épargne postale. — R. W. — Il n'est permis d'avoir des arbres, arbrisseaux et arbustes près de la limite de la propriété voisine qu'à la distance prescrite par les règlements particuliers actuellement existants ou par des usages constants et reconnus, et, à défaut de règlements et usages qu'à la distance de deux mètres de la ligne séparative des deux héritages pour les plantations dont la hauteur dépasse deux mètres et à la distance d'un demi-mètre pour les autres plantations. — Lecteur de Belgique. — La loi du 30 juin 1925 dit « le montant du coût des améliorations dans les conditions de jouissances qui seront apportées à l'immeuble — d'accord avec le locataire — sera productif d'un intérêt de 4 % en sus du loyer à compter du paiement effectif. Vous pourriez soutenir que ces travaux apportent bien une « amélioration dans les conditions de jouissance » et réclamer cet intérêt de 4 %. En cas de contestation, soumettre à l'appréciation du juge.

— M. D. 21. — 1o Si vous avez accepté le taux de 10 %, le propriétaire pourra plaider qu'il y a nouvel accord; suggérant les parties; 3o Si vous avez fait quelque réserve vous avez droit de demander la révision des prix, car le taux de 10 % n'a été fixé que pour maisons d'habitation A défaut d'accord direct, il faut vous inscrire au greffe du tribunal — il y a dispense d'avocat. Le dernier délai est le 16 janvier 1936; le juge ordonnera vraisemblablement une expertise, l'expert recherchera les loyers similaires du quartier; 3o Le propriétaire peut réclamer le paiement prévu du bail. — Pauvre gosse. — 1o Le locataire a droit à la réduction de 10 % depuis le 17 juillet dernier, la réduction est automatique. Son montant peut être déduit d'office au moment du paiement; 2o Il n'y a pas de coefficient légal La valeur actuelle dépend de le loi de l'offre et de la demande, beaucoup d'immeubles n'ont pas dépassé le coefficient 2; 3o Le code pénal punit le maître qui donne son nom l'indigne « personnelle » à tout qui habite la maison. Le locataire paie la sienne, et s'il a les charges il paie l'impôt foncier. — Bergère. — 1o Adressez-vous à un bon photographe qui prendra la photographie du document L'original pourra être conservé à l'effet. La photographie gardera l'état exact et actuel de l'original; 2o Vous pouvez demander aussi l'enregistrement qui donnera date certaine, mais il y aura peut-être des difficultés si le texte n'est pas bien lisible. — Hélas 2.411. — 1o Oui Si elle est unilatérale, l'enregistrement n'est pas obligatoire; 2o Elle doit être enregistrée pour être produite en justice taux 1 fr 50 %; 3o Vous pouvez assigner en paiement. Le jugement qui condamnera le débiteur au paiement emportera de lui même droit à réclamer l'hypothèque judiciaire, dont l'inscription devra être requise du conservateur des hypothèques (0.50 %) — N° 1894. — On dit: « Avaliser » c'est-à-dire donner son aval, sa garantie c'est-à-dire promettre de payer la somme au créancier si le débiteur ne la payait pas lui-même — F. S. M. F. — Autant de fois que cela est nécessaire. — C. B. une mère ennuyée. — Un décret du 30 octobre 1935 a en effet modifié les règles de l'interdiction de séjour, mais un règlement d'administration publique doit paraître pour fixer la date de mise en vigueur du décret. Ce règlement d'administration publique n'est pas encore paru Les nouvelles règles prévoient qu'un petit nombre de villes sera désigné dans lesquelles l'interdit aura défense de paraître, et que les interdits devront être porteurs d'un carnet anthropométrique à présenter aux autorités pour leurs déplacements. — Marius Ne 22. — Ce décret est applicable depuis le 17 juillet. — Y you please — le Soit par fil, soit par ondes, suivant les cas Vous pourriez écrire au secrétaire comité de gerance de l'Association de radiophonie du Nord pour que des explications techniques soient fournies par le chroniqueur de la rubrique « En Famille » Votre question étant d'intérêt collectif elle aura sans doute une réponse favorable; 3o Il paraît que c'est vrai, mais nous ne sommes pas à même de vous en faire la démonstration technique.

— Méphiste. — 1o Le loyer matriciel et le loyer annuel de 1914 diminué d'une certaine somme variable par commune; 2o Ces chiffres cités nous paraissent réguliers. — 21.983. — Cinq ans seulement, suivant les impôts; il serait bon de voir un « conseil fiscal ». — Petit artisan ennuyé. — 1o Vous ne pouvez rien contre les enfants; 2o Les frais de justice nécessaires pour obtenir jugement en France et exequatur du jugement pour l'exécution en Belgique seraient plus élevés que l'objet du litige — Boby. — La sous-location est permise quand elle n'a pas été interdite expressément dans l'acte de location. — Asturès 25. — Lorsqu'il y a interruption de prescription pendant plus de deux mois, celle-ci pourra être écrite dans un nouveau délai de six mois si l'aveu a fait constater par la feuille de maladie en cours au moment de l'interruption la guérison apparente ou la fin de la période de maladie et s'il en a avisé la caisse dans les huit jours Il en est de même si l'aveu établit que la nouvelle maladie est indépendante de celle qui a précédemment motivé l'attribution des prestations.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL-ASSOCIATION

POUR RENCONTRER SHEFFIELD

" Nous aurions voulu une équipe entièrement composée de Nordistes "

nous dit M. Achille Vallin, président de la Commission de sélection de la L.N.F.A.

M. Achille Vallin, vice-président de la Ligue du Nord, président de la Commission de sélection est un homme très occupé, car il est — dans le « civil » — Me Achille Vallin, avocat au barreau de Lille. C'est pourquoi cette interview mérite bien la dénomination d'express.

— Quelques mots, Monsieur le président, sur l'équipe de la Ligue qui rencontre Sheffield dimanche...

— L'équipe du Nord ? Vous en avez donné la composition et vous avez pu vous apercevoir que mes amis de la Commission de sélection et moi, nous avons fait le plus large appel aux éléments français opérant dans les clubs de la Ligue du Nord.

« Notre plus cher désir eût été de composer une équipe, entièrement, de joueurs nordistes. Dites bien à vos lecteurs que nous regrettons de ne pouvoir

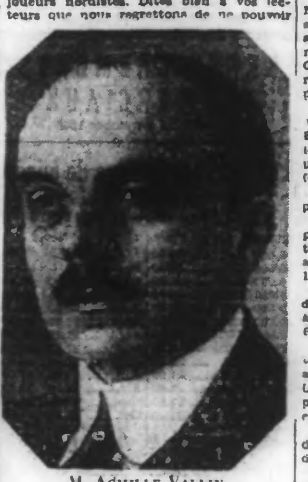

M. ACHILLE VALLIN

compter sur l'excellent Georges Verriest. Son retour en forme avait de nouveau motivé sa sélection dans l'équipe de France et nous nous étions empressés de l'inscrire dans l'équipe du Nord où il figura si souvent.

« Mais Verriest se marie et nous avons dû le remplacer. Nous avons d'ailleurs reçu de lui une lettre charmante où il nous assure de son concours pour les matches futurs.

« C'est la même raison qui nous a fait préférer Bigo à Nicol. Celui-ci est un footballeur de très grande classe, mais le jeune Bigo a fait de gros progrès et de belles choses comme avant-centre. Nous avons estimé qu'il fallait lui donner sa chance et que le public nordiste apprécierait un des siens.

« Nous « balançons » entre Hiltl et Cheuva, et si Verriest avait été libre, la Commission de sélection de la Ligue du Nord eût mis son point d'honneur à sélectionner une équipe purement nordiste. C'est en toute dernière heure que nous déciderons qui de Cheuva ou de Hiltl tiendra la place d'inter-droit. Cheuva est quelque peu blessé en ce moment et s'il n'était pas remis, nous n'hésiterions pas; d'autant plus que le joueur de l'Excelsior est actuellement en grande forme

« Nous aurions encore voulu sélectionner la Roubaisien Gonzales, mais son dernier match à Lille nous a fait préférer Desfosses, qui revient en forme.

» Telle qu'elle se présente l'équipe du Nord n'a pas mauvaise allure. Vandooren et Gonzales sont bien les deux meilleurs arrières de la région et notre ligne de demis, avec le grand footballeur qu'est O Dowd et les deux solides joueurs Dusrousseaux et Lietaer, doit réaliser de belles prouesses.

» Ignace et Wagi ont fait leurs preuves dans l'équipe de France; Novicki, Hiltl et Bigo sont des joueurs cotés; je crois que le team représentatif de la L. N. F. A. fera un beau match devant les prestigieux footballeurs de Sheffield...

« Ne m'en demandez pas plus, je n'aime pas les pronostics ! »

Voici quelle sera l'équipe qui fera le déplacement de Lille dans un gros avion de transport de l'Air Railways et descendra au terrain d'aviation de Bonchin à 11 h. 45 le jour du match:

But: Brown; arrières: Nibloe, Catlin; demis: Sharp, Millersphi, Burrows; avants: Hooper, Surtees, Dewar, Starling, Rimmer.

L'intérêt causé par cette grande rencontre augmente au fur et à mesure que nous approchons du 1er décembre. Mardi, la Ligue a reçu une demande de 206 places pour Béthune, une autre de 53 de Salomé et une de 73 de Cassel.

De tous les points du Nord et du Pas-de-Calais, on se donne rendez-vous à Lille dimanche prochain.

Dipons qu'à Valenciennes, la participation certaine de Ignace, Wagi, Peter O Dowd, a causé une excellente impression parmi les supporters habitués du club qui viendront non seulement de Valenciennes et Anzin, mais encore de Raismes, Vicoigne et Saint-Amand

La Ligue s'occupe avec activité de l'organisation de cette grande journée.

M. Guillon, préfet du Nord assistera personnellement à la rencontre et le concours de la musique du 43e R. I. a été accordé par M. le Général commandant la région.

L'arbitrage sera assuré par l'Union royale belge des sociétés de football, qui a délégué à cet effet M. Edgar Swillen, le meilleur arbitre actuel de Belgique.

Les prochains matches de la Coupe de France

Paris, 26 novembre — Le match de Coupe de France comptant pour le quatrième tour entre Saint-Pol et Caudry se cérouliera à Saint-Pol le 8 décembre à 13 h 45. Il sera arbitré par M. Cornil

Le Bureau fédéral était d'avis de faire disputer cette rencontre le 1er décembre, mais la Ligue du Nord a sélectionné un joueur de Saint-Pol dans l'équipe du Nord B qui rencontrera l'équipe correspondante de l'Ouest à Rennes dimanche prochain.

Les matches du quatrième tour de la Coupe de France arrêtés dimanche dernier par suite du brouillard seront rejoués le 1er décembre

LA FÉDÉRATION SERA REPRÉSENTÉE AU MARIAGE DE VERRIEST

Paris, 26 novembre. — Le Bureau fédéral de la Fédération française de football au cours de la réunion de mardi, a décidé, après accord avec la Fédération hongroise que le match France-Hongrie amateurs serait disputé à Paris, le 12 janvier 1936.

Par ailleurs, en ce qui concerne le prochain match France-Hollande le F.F.F.A a proposé à la Fédération hollandaise un arbitre portugais.

Le Bureau fédéral a voté des félicitations à l'adresse du joueur international du R.C. Roubaix, Georges Verriest, à l'occasion de son mariage La Fédération sera représentée à cette cérémonie par M. Mochonnet, membre du Bureau fédéral et président de la Ligue du Nord-Est.

LA COUPE DES FLANDRES

U.S. Ascquoise bat E.S. Roncquoise par 1 but à 0

Ce fut une magnifique partie qui se déroula sur le terrain municipal de Roncq, et les amateurs de balle ronde se retirèrent enchantés. Le jeu débuté à vive allure et l'on note quelques descentes de part et d'autre, puis à la 10me minute l'ailier gauche d'Ascq tente le but, le gardien local plonge et réussit à repousser la balle, mais l'inter droit adverse surait et n'a aucune peine à marquer. Dominé au point de vue technique, mais de peu les Roncquois rétablissent l'équilibre par une ardeur et une activité plus grandes; à maintes reprises on croit au but égalisateur, mais la défense adverse est vigilante

Après la pause, les locaux se portent franchement à l'attaque et pendant la presque totalité de la seconde mi-temps dominent territorialement. La défense adverse a fort à faire, et concède de nombreux corners mais les Stellistes ne peuvent « traduire » le portier adverse se défendant avec un rare brio.

Une mention spéciale à tous les joueurs de Roncq qui jouèrent avec un cran admirable, tout en pratiquant un bon football. Excellent arbitrage de M. Macou

RÉSULTATS DU DIMANCHE

— Mickey-Club Tourcoing bat Grande Brasserie Moderne Roubaix par 7 à 0.

— C. A. Les Jeunes 1B bat E. I. C. Tourcoing 1B par 2 buts à 1.

— C. A. Les Jeunes (minimes) bat C. R. S. (minimes) par 4 buts à 1.

— C. A. Les Jeunes (pupilles) est battu par F. A. B. S. (pupilles) par 2 buts à 1.

Excel. A.C. Jun. A et O.S Halluin.... 1—1
Excel. A.C. Jun. B battu par O. Lillois 2—6
Excel. AC. Jun. C battu par S.W.S.V. 3—2
Excel. A.C. Min. A battu par J.A Arm. 3—1
Excel. A.C. Min. B bat U.S.R. ..... 10—0
Excel. A.C. Min. C battu par U.S.T.... 2—1

RACING-CLUB DE ROUBAIX. — Les séances reprendront à partir du jeudi 28, pour les Juniors et Minimes.

FOOTBALL-CLUB DE WATTRELOS — Jeudi 28, à 18 h. 30, culture physique 4 19 h. 30 au siège, réunion générale.

STELLA DE LYS. — Aujourd'hui mercredi 27, à 19 h. 30, séance d'entraînement; r.-v. au vestiaire à 19 h. 15.

DEMANDES DE MATCHES. — Les Cultivateurs du Nouveau-Roubaix contre forte équipe corporative pour les samedis après-midi 30 novembre, 21 décembre, terrain au choix. S'adresser ou écrire chez Valcar, 14, rue David-d'Angers, à Roubaix.

— Union Sportive Roubaisienne. — Equipe du samedi contre forte équipe, sur son terrain ou terrain adversé, pour le 30 novembre. Ecrire 36, rue du Pontenoy, Roubaix, ou tél. 355 15 Roubaix.

— Football Croix-Rouge-Marlière, Tourcoing. — Pour son équipe 1A, dimanche 1er décembre, sur terrain adverse. Entre 342, rue de la Croix-Rouge. Tél. 23.60.

— Excelsior A.C. Mouvaliois. — Dimanche 1er décembre, contre équipe de 2e Division, sur son terrain ou adversé, à 3 h. 30 ou 10 h. Ecrire au Secrétaire général, 80, rue Kléber, Mouvaux.

— U.S. St-Michel, Lille. — Equipe Minimes contre équipe de l'Union de Flandre pour dimanche prochain 1er décembre, à 14 h. 30, sur son terrain de préférence Ecrire à M. Mouny, place Philippe-Lebon, 9, à Lille.

— Mickey-Club Tourcoing contre équipe corporative samedi après-midi; Entre sur terrain adversé. S'adresser à Tourcoing.

SUPPORTERS

EN AVANT L'UNION, TOURCOING — Réunion générale ce mercredi 27, à 19 h. 30, au siège, 33, rue des Phalempins. Tourcoing. Dispositions à prendre pour les prochaines sorties.

BOXE

Samedi à Lille, Pannecoucke, de Roubaix, rencontrera Kid Roger pour le championnat du Nord des poids coqs

Le direction de l'Omnium Sports, de Lille, a mis sur pied pour samedi prochain un programme de choix où seront disputés un sénieurs au championnat du Nord des poids coqs, entre Pannecoucke, de Roubaix, et Kid Roger, de Douai.

Nous reviendrons d'ailleurs sur cette belle rencontre qui bijoutera certainement un grand succès, car les deux hommes sont, sans conteste, les deux meilleurs poids plumes nordistes et nous félicitons la Fédération Française de Boxe de son choix.

Après cette belle rencontre, nous reverrons avec plaisir les deux poids moyens, De Glineche, de Canteleu, et Dujardin aîné, de Tourcoing. Dernièrement, on a pu assister à la victoire de ces deux boxeurs qui battirent aisément leurs adversaires Marcel Laurent et Koral.

Le troisième « dix rounds » mettra aux prises Devillers, de Douai, et Vienne, de Tourcoing Encore un combat de frappeurs, qui n'ira sans doute pas à la limite.

Un « huit rounds » opposera Debarck, de l'Omnium, à Wallet, des Quinquins de Lille.

Les combats préliminaires seront constitués par des amateurs de la deuxième série, comptant pour la sélection du Nord, qui doit rencontrer à l'Omnium Sports une grande équipe parisienne, le 7 décembre prochain.

PING-PONG

LE PING-PONG-CLUB des FLANDRES TRIOMPHE AU TOURNOI DU « SPORA »

Le grand club roubaisien, représenté par ses trois joueurs: Manchiska, Dupree et Tissier vient de remporter de haute lutte la coupe des équipes et le tournoi individuel du Spora Ping-Pong-Club de Lille.

Six équipes de trois joueurs étaient aux prises: l'Olympique Lillois, le Spora P.P.C Cambrai, le P.P.C. du Nord, le Pingouin P.P.C. et le P.P.C. des Flandres.

Manchiska battit les 3 premiers joueurs des clubs adverses par 2 sets à 0

Dupree battit les 3 premiers joueurs des clubs adverses par 2 sets à 0.

Tissier battit les 3 premiers joueurs des clubs adverses par 2 sets à 0.

A noter qu'aucun set ne fut perdu par les représentants du Ping-Pong-Club des Flandres.

En partie finale: Manchiska battit Dupree et Tissier par 3 à 0; Tissier battit Dupree par 2 à 0.

LE CRITÉRIUM DU NORD

L'éliminatoire de Roubaix

L'éliminatoire roubaisienne s'est disputée dimanche à 15 heures, au siège du Ping-Pong-Club des Flandres; tous les clubs régionaux avaient envoyé leurs meilleurs joueurs de deuxième série et non classés. Les quatre qualifiés furent dans l'ordre:

Cliquennoy du Nordic T. T., qui battit Castelain par 2 à 1, et Cassette par 2 à 0.

Pierre Deschamps, du Pingouin P. P. C., qui battit Lordan par 2 à 1, et Rousseaux R. par 2 à 0.

Tissier, du P. P. C. des Flandres, qui battit Veys par 2 à 0, et Lorthiois par 2 à 1.

Rousseaux P., du Mutilé P. P. C., qui battit Devoos par 2 à 1, et Vandroy par 2 à 0

La surprise de la journée fut la défaite de Devos, joueur d'excellente classe, par le jeune Rousseau, âgé de 16 ans.

La finale du critérium se disputera entre les 16 qualifiés des divers districts du Nord et de l'Aisne, le dimanche 8 décembre à 15 heures, au Parc municipal des sports de Roubaix.

BASKET-BALL

R.C. ROUBAIX. — Ce soir, à 18 h. 45, entraînement pour tous.

SAINT-ALEXANDRE SPORTS, ROUBAIX. — Jeudi 28, pas de séance de culture physique, la salle étant retenue pour une conférence. Repos pour tous. — Samedi 30, à partir de 14 h. 30, entraînement pour les équipiers 1A et Juniors A. Au vestiaire à 14 h. 15.

CERCLE ATHLÉTIQUE JEANNE D'ARC, ROUBAIX. — Aujourd'hui mercredi 27, au terrain de l'U.S.T., rue de Gand, match d'entraînement pour l'équipe de Coupe. à 19 h. 30 R.-v au Cercle à 18 h. 45, ou place de Tourcoing à 18 h. 05

SAINT-VINCENT SPORTS, MARCQ. — Dimanche dernier, les équipes premières de Marcq et de Bondues, classées dans les places de tête du Championnat de l'Union de Flandre, Division d'honneur, se rencontraient sur le terrain de Marcq. D'entrée, Bondues marque un panier superbe et les leurs parfait à fond, dominant nettement pour atteindre le repos sur le score en leur faveur de 23 points à 6 La seconde mi-temps confirma la supériorité de l'équipe marcquoise qui, finalement, remporta la victoire par 43 à 11.

DEMANDES DE MATCHES. — St-Alexandre Sports, Roubaix. — Equipes Débutants, Minimes B, ter